

Sommaire

INTRODUCTION.....	18
LES FONDAMENTAUX DE LA PROCEDURE CIVILE.....	22
LES PRINCIPES DIRECTEURS DU PROCES.....	23
A- L'INSTANCE	23
B- L'OBJET DU LITIGE	23
C- LES FAITS	24
D- LES PREUVES	24
E- LE DROIT	25
F- LA CONTRADICTION	25
G- LA DEFENSE	26
H- LA CONCILIATION.....	26
I- LES DEBATS	27
J- L'OBLIGATION DE RESERVE	27
L'ACTION.....	29
A- LES CONDITIONS D'EXISTENCE DE L'ACTION	30
1- L'INTERET A AGIR.....	30
2- LA QUALITE POUR AGIR	32
3- LA CAPACITE A ESTER EN JUSTICE.....	34
B- LES DIFFERENTS TYPES D'ACTION	36
LA COMPETENCE D'ATTRIBUTION	37
A- LA NOUVELLE ORGANISATION JUDICIAIRE.....	37
1- LES JURIDICTIONS DANS UNE MEME COMMUNE	38
2- LES TRIBUNAUX DE PROXIMITE	38
3- LE JUGE DES CONTENTIEUX DE LA PROTECTION.....	39
4- LE GREFFE	39
5- LES SERVICES D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)	40
6- LES POLES	40
7- LE RESTE	41
B- LA NOUVELLE COMPETENCE D'ATTRIBUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE	41
1- LA COMPETENCE EN RAISON DE LA NATURE DU LITIGE	41
2- LA COMPETENCE EN RAISON DU MONTANT DU LITIGE.....	42
3- LES COMPETENCES EXCLUSIVES.....	46
C- LA COMPETENCE DU JUGE DU CONTENTIEUX DE LA PROTECTION	46
D- LA COMPETENCE DES TRIBUNAUX DE PROXIMITE	47
E- LA DEPARTEMENTALISATION DE CERTAINES COMPETENCES.....	49
F- COMPETENCE EXCLUSIVE DU JUGE CIVIL DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS.....	51
G- LES JURIDICTIONS D'EXCEPTION.....	51

1- LE TRIBUNAL DE COMMERCE, JURIDICTION D'EXCEPTION	51
2- LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES, JURIDICTION D'EXCEPTION	52
3- LE TRIBUNAL PARITAIRE DES BAUX RURAUX, JURIDICTION D'EXCEPTION	52
LA COMPETENCE TERRITORIALE.....	54
A- PRINCIPE	54
B- OPTIONS DE COMPETENCE	55
C- EXCEPTIONS AU PRINCIPE DE COMPETENCE	56
E- COMPETENCE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES.....	57
FICHE TECHNIQUE - REGLES D'ATTRIBUTION DE LA COMPETENCE	58
FICHE TECHNIQUE – REPARTITION DES COMPETENCES DE LA LOI DU 23 MARS 2019 POUR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE	60
FICHE TECHNIQUE – REPARTITION DES COMPETENCES ENTRE LES DIFFERENTES INSTITUTIONS ...	61
LA DEMANDE EN JUSTICE.....	63
A- LA DEMANDE INITIALE.....	63
1- TYPES DE DEMANDES.....	63
2- LA SIMPLIFICATION DE LA SAISINE.....	65
3- EFFETS PROCEDURAUX DE LA DEMANDE INITIALE.....	66
B- LES DEMANDES INCIDENTES.....	67
1- LA DEMANDE RECONVENTIONNELLE	67
2- LA DEMANDE EN INTERVENTION	68
3- LA DEMANDE ADDITIONNELLE	68
C- LES DEMANDES SUBSIDIAIRES.....	68
D- LE PENAL TIENT LE CIVIL EN L'ETAT	69
FICHE TECHNIQUE - MODES DE SAISINE PRINCIPAUX.....	71
FICHE TECHNIQUE – LES NOUVELLES MODALITES DE LA DEMANDE INITIALE	73
FICHE TECHNIQUE – MATIERES SPECIFIQUES.....	75
LA PROCEDURE GRACIEUSE.....	76
LES MOYENS DE DEFENSE	80
A- LES EXCEPTIONS DE PROCEDURE	80
1- L'EXCEPTION D'INCOMPETENCE	80
2- LES EXCEPTIONS DE LITISPENDANCE ET DE CONNEXITE	85
3- LES EXCEPTIONS DILATOIRES	86
4- LE CAS DE LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITE	88
5- CAS PARTICULIER DE LA QUESTION PREJUDICIELLE DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE	89
6- LES EXCEPTIONS DE NULLITE.....	90
B- LES FINS DE NON-RECEVOIR	91
C- LA DEFENSE AU FOND.....	92
FICHE TECHNIQUE - LA PROCEDURE D'APPEL SUR INCOMPETENCE	93
FICHE TECHNIQUE - PRESCRIPTIONS EN MATIERE CIVILE	94

FICHE TECHNIQUE - CALCUL D'UNE PRESCRIPTION.....	95
<u>LES MARDS</u>	96
A- CONCILIATION.....	96
B- MEDIATION.....	99
1- LA MEDIATION JUDICIAIRE	99
2- LA MEDIATION CONVENTIONNELLE	101
C- LES MODALITES COMMUNES AUX CONCILIATION ET MEDIATION	102
D- LA MEDIATION DANS LE DOMAINE DE LA CONSOMMATION	103
E- LA PROCEDURE PARTICIPATIVE	104
FICHE TECHNIQUE - RESOLUTION AMIABLE DES DIFFERENDS	106
FICHE TECHNIQUE – LA PROCEDURE PARTICIPATIVE	107
<u>L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE DE LA PREUVE.....</u>	108
A- LES PIECES.....	108
1- DOSSIER CONSTITUE PAR LES PARTIES	108
2- PRODUCTION FORCEE DES PIECES.....	109
B- LES MESURES D'INSTRUCTION	110
1- LES REGLES COMMUNES AUX DIVERSES MESURES	111
2- LES REGLES PROPRES A CHAQUE MESURE.....	114
C- CONTESTATION DE LA PREUVE LITTERALE	126
1- LES CONTESTATIONS RELATIVES A UN ACTE SOUS SEING PRIVE	126
2- LES CONTESTATIONS RELATIVES A UN ACTE AUTHENTIQUE.....	128
<u>ABSTENTION, RECUSATION, RENVOI ET PRISE A PARTIE</u>	130
A- L'ABSTENTION	130
B- LA RECUSATION ET LE RENVOI POUR CAUSE DE SUSPICION LEGITIME	131
1- DISPOSITIONS GENERALES	131
2- DISPOSITIONS PARTICULIERES.....	133
C- LE RENVOI POUR CAUSE DE SURETE PUBLIQUE	133
1- DEFINITION	133
2- PROCEDURE	134
D- QUELQUES EXCEPTIONS.....	134
E- LA PRISE A PARTIE	135
F- RAPPEL DES REGLES DE DEONTOLOGIE	137
<u>L'INTERVENTION</u>	139
A- L'INTERVENTION VOLONTAIRE	139
B- L'INTERVENTION FORCEE	139
<u>LES INCIDENTS D'INSTANCE</u>	141
A- JONCTION ET DISJONCTION	141
B- INTERRUPTION D'INSTANCE.....	141
1- LES EVENEMENTS INTERRUPTIFS	142

2- LES CONSEQUENCES DE L'INTERRUPTION	143
C- SUSPENSION D'INSTANCE.....	143
1- LE SURSIS A STATUER.....	144
2- LA RADIATION.....	144
3- LE RETRAIT DU ROLE.....	145
4- EXTINCTION D'INSTANCE.....	145
FICHE TECHNIQUE - LES INCIDENTS D'INSTANCE.....	152
<u>L'ASSISTANCE ET LA REPRESENTATION DES PARTIES</u>	<u>154</u>
A- REGLES GENERALES DE REPRESENTATION.....	154
1- DANS L'EXERCICE DE L'ACTION (AD AGENDUM) POUR AGIR	154
2- DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES ACTES DE LA PROCEDURE (AD LITEM- EN VUE D'UN PROCES.....	155
B- LES REPRESENTATIONS SPECIFIQUES PAR TYPE DE JURIDICTION.....	159
1- CAS DE REPRESENTATIONS OBLIGATOIRES	159
2- PROCEDURES SANS REPRESENTATION OBLIGATOIRE	161
FICHE TECHNIQUE – MODALITES DE REPRESENTATION ET ASSISTANCE DES PARTIES.....	163
FICHE TECHNIQUE – REPRESENTATIONS DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE.....	165
FICHE TECHNIQUE – PROCEDURES SANS REPRESENTATION OBLIGATOIRE DEVANT LA COUR DE CASSATION.....	166
<u>LE MINISTERE PUBLIC.....</u>	<u>168</u>
A- LE MINISTERE PUBLIC, PARTIE PRINCIPALE.....	168
B- LE MINISTERE PUBLIC, PARTIE JOINTE	168
C- LE ROLE DU MINISTERE PUBLIC DANS LES ACTES	170
D- LE MINISTERE PUBLIC DANS LES AFFAIRES GRACIEUSES	170
E- LE MINISTERE PUBLIC DANS QUELQUES MATIERES SPECIFIQUES.....	171
<u>LE JUGEMENT.....</u>	<u>173</u>
A- LA DIVERSITE DES JUGEMENTS.....	173
1- LA DEFINITION DU JUGEMENT	173
2- LES CLASSIFICATIONS DOCTRINALES DES JUGEMENTS.....	174
B- L'ELABORATION DU JUGEMENT	175
1- LES DEBATS	175
2- LA CLOTURE DES DEBATS	179
3- LE DELIBERE.....	179
4- LA REDACTION	180
5- LE PRONONCE.....	183
C- RECTIFICATIONS DU JUGEMENT	183
1- UNE OMISSION DE STATUER.....	183
2- UNE ERREUR PUREMENT MATERIELLE	184
3- UN DEFAUT D'EXPLICATION	184
D- LA NULLITE DU JUGEMENT	185

E- COMPARUTION DES PARTIES ET QUALIFICATION DU JUGEMENT	185
1- LE JUGEMENT CONTRADICTOIRE.....	185
2- LE JUGEMENT PAR DEFAUT OU REPUTE CONTRADICTOIRE	186
F- LA PUBLICITE	187
1- LES PUBLICITES SPECIFIQUES.....	187
2- LA DELIVRANCE DES COPIES.....	188
G- LES DIFFERENTES FORMES DE DECISIONS.....	189
1- LES JUGEMENTS SUR LE FOND.....	189
2- LE JUGEMENT EN PROCEDURE ACCELEREE AU FOND	193
3- LES AUTRES FORMES DE DECISIONS.....	195
FICHE TECHNIQUE – PROCEDURE SANS AUDIENCE	202
FICHE TECHNIQUE - COMPARATIF DES REFERES.....	203
FICHE TECHNIQUE - COMPARATIF DES PROCEDURES D’ORDONNANCES SUR REQUETE	204
FICHE TECHNIQUE - COMPARATIF DES PROCEDURES ORALES EN PREMIERE INSTANCE.....	205
FICHE TECHNIQUE - DELIVRANCE DES COPIES CIVILES ET PRUD’HOMALES	208
FICHE TECHNIQUE - CALCUL DU RESSORT	211
FICHE TECHNIQUE - QUALIFICATION DES DECISIONS.....	213
<u>L’EXECUTION DES JUGEMENTS.....</u>	<u>216</u>
A- CONDITIONS GENERALES DE L’EXECUTION DU JUGEMENT.....	216
B- LA RECONNAISSANCE TRANSFRONTALIERE.....	218
C- LE DELAI DE GRACE	219
D- L’EXECUTION PROVISOIRE	220
1- L’EXECUTION PROVISOIRE DE DROIT.....	220
2- L’EXECUTION PROVISOIRE FACULTATIVE	223
4- CONDITIONS DE GARANTIE	224
5- LES RECOURS	226
FICHE TECHNIQUE – L’EXECUTION PROVISOIRE EN APPEL	227
<u>LES VOIES DE RECOURS</u>	<u>229</u>
A- REGLES COMMUNES	230
B- LES VOIES ORDINAIRES DE RECOURS.....	231
1- L’APPEL.....	232
2- L’OPPOSITION.....	238
C- LES VOIES EXTRAORDINAIRES DE RECOURS	239
1- LA TIERCE-OPPOSITION	239
2- LE RECOURS EN REVISION	242
3- LE POURVOI EN CASSATION.....	244
FICHE TECHNIQUE - RECOURS ET DECISIONS PARTICULIERES.....	250
FICHE TECHNIQUE - LA PROCEDURE D’APPEL AVEC REPRESENTATION OBLIGATOIRE	252
FICHE TECHNIQUE - LA PROCEDURE D’APPEL SANS REPRESENTATION OBLIGATOIRE	254

FICHE TECHNIQUE - SCHEMA SIMPLIFIE DU POURVOI EN CASSATION	255
FICHE TECHNIQUE - COMPARATIF DES DELAIS POUR LA PROCEDURE D'APPEL	256
DELAIS, ACTES D'HUISSIER ET NOTIFICATIONS	259
A- LA COMPUTATION DES DELAIS.....	259
1- LES REGLES.....	259
2- LA SANCTION DU NON-RESPECT : LA FORCLUSION.....	260
B- LA FORME DES ACTES DES HUISSIERS DE JUSTICE	261
C- LA FORME DES NOTIFICATIONS	262
1- LA SIGNIFICATION	262
2- LA NOTIFICATION DES ACTES EN LA FORME ORDINAIRE	264
3- LA NOTIFICATION ENTRE AVOCATS.....	265
4- LES REGLES PARTICULIERES AUX NOTIFICATIONS DES JUGEMENTS.....	265
5- REGLES PARTICULIERES AUX NOTIFICATIONS INTERNATIONALES	266
6- LE LIEU DES NOTIFICATIONS	268
7- DISPOSITIONS DIVERSES	269
FRAIS ET DEPENS.....	272
COMMISSION ROGATOIRE	273
COMMUNICATION ELECTRONIQUE	275
A- L'EVOLUTION DES TEXTES	275
B- L'EVOLUTION VERS L'OBLIGATION NUMERIQUE	276
C- LA NOTION DE 'TOUS MOYENS' ET LA NUMERISATION DES ECHANGES.....	276
D- LE PORTAIL DU JUSTICIABLE ET AUTRES ACCES	277
LES PROCEDURES PARTICULIERES	279
LE TRIBUNAL JUDICIAIRE	280
A- LES REGLES COMMUNES A TOUTES LES PROCEDURES.....	280
1- LES MODES DE SAISINE.....	280
2- CONSTITUTION D'AVOCAT ET CONCLUSIONS.....	281
B- LA PROCEDURE ECRITE.....	282
1- LES FORMALITES DE FIXATION ET DE DISTRIBUTION	282
2- L'AUDIENCE D'ORIENTATION.....	282
3- LA CONFERENCE PRESIDENTIELLE OU SECONDE AUDIENCE D'ORIENTATION.....	283
4- LA MISE EN ETAT	284
5- CAS DU JUGE UNIQUE	287
6- L'AUDIENCE DE PLAIDOIRIE	288
7- LA CLOTURE DES DEBATS, LA MISE EN DELIBERE, LE JUGEMENT ET LA NOTIFICATION.....	290
B- LA PROCEDURE ORALE.....	290
1- LA TENTATIVE PREALABLE DE CONCILIATION	290
2- LA PHASE DE JUGEMENT.....	292
C- LA PROCEDURE A JOUR FIXE	292

1- LA REQUETE	293
2- L'ASSIGNATION	294
3- L'AUDIENCE DE PLAIDOIRIE	295
D- LA PROCEDURE ACCELEREE AU FOND	296
E- LES ORDONNANCES DE REFERE ET LES ORDONNANCES SUR REQUETE	297
F- L'ACTION DE GROUPE	298
1- L'ACTION	300
2- LA PROCEDURE DE CESSATION DU MANQUEMENT	301
3- REPARATION DU PREJUDICE ET JUGEMENT	302
4- EXECUTION FORCEE DE LA DECISION	305
5- GESTION DES FONDS REÇUS DE L'INDEMNISATION DES MEMBRES DU GROUPE.....	305
G- LE JUGE DE L'EXPROPRIATION	305
1- MODE D'EMPLOI DE L'EXPROPRIATION	306
2- LA PHASE ADMINISTRATIVE DE L'EXPROPRIATION	307
3- LA PHASE JUDICIAIRE DE L'EXPROPRIATION.....	309
H- LE CONTENTIEUX DES AFFAIRES SOCIALES.....	311
I- LES AUTRES PROCEDURES PARTICULIERES	312
FICHE TECHNIQUE – REPARTITION DES FONCTIONS DU JUGE DE LA MISE EN ETAT ET DU JUGE DU FOND	313
FICHE TECHNIQUE – SCHEMA DE LA PROCEDURE COLLECTIVE	314
FICHE TECHNIQUE – SCHEMA DES SAISIES IMMOBILIERES.....	315
FICHE TECHNIQUE – SCHEMA DES SAISIES DES REMUNERATIONS.....	316
FICHE TECHNIQUE – SCHEMA DES INJONCTIONS DE PAYER	317
FICHE TECHNIQUE – SCHEMA DU SURENDETTEMENT ET DU RETABLISSEMENT PERSONNEL.....	318
<u>LE TRIBUNAL DE COMMERCE</u>	<u>319</u>
<u>LA COUR D'APPEL</u>	<u>325</u>
A- NOUVEAUTES DU DECRET DE 2009	325
1- NOUVEAUX DELAIS, NOUVELLES SANCTIONS.....	325
2- ROLE RENFORCE DU CONSEILLER DE LA MISE EN ETAT	326
3- LES CONCLUSIONS D'APPEL.....	327
4- LA COMMUNICATION ELECTRONIQUE.....	328
B- NOUVEAUTES DU DECRET DE 2017	328
1- LA SIMPLIFICATION DU REGIME DES EXCEPTIONS D'INCOMPETENCE.....	328
2- LES DISPOSITIONS RELATIVES A L'APPEL	329
3- L'INTRODUCTION DE TEMPERAMENTS.....	336
4- LE CONTENU DES CONCLUSIONS D'APPEL.....	339
5- REPARTITION DES COMPETENCES ENTRE LE CONSEILLER DE LA MISE EN ETAT ET LA COUR D'APPEL	340
6- LE RENVOI APRES CASSATION	342

LA COUR DE CASSATION	344
A- LES DECISIONS CONTESTABLES EN CASSATION ET LES DELAIS	344
B- LE POURVOI EN CASSATION.....	344
C- L'INSTRUCTION DE LA CASSATION.....	347
D- LE TRAITEMENT DE LA CASSATION	348
LES FONDAMENTAUX DE LA PROCEDURE PRUD'HOMALE	352
COMPETENCE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES.....	355
A- COMPETENCE D'ATTRIBUTION	355
1- REGLES DE LA COMPETENCE D'ATTRIBUTION	355
2- TAUX DU RESSORT DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES	358
B- COMPETENCE TERRITORIALE	359
C- COMPETENCE DES SECTIONS	360
1- LES REGLES DE FONCTIONNEMENT	360
2- COMPETENCE D'ATTRIBUTION	362
FICHE TECHNIQUE – EXEMPLE D'ORGANIGRAMME DE LA PROCEDURE PRUD'HOMALE.....	364
SAISINE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES	365
FICHE TECHNIQUE - SAISINE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES.....	368
L'ASSISTANCE ET LA REPRESENTATION DES PARTIES	369
RECEVABILITE DES DEMANDES	371
A- SAISINE PAR LES SYNDICATS.....	372
B- REGLES PARTICULIERES DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES.....	372
1- UNICITE DE L'INSTANCE	372
2- RECEVABILITE DES DEMANDES NOUVELLES EN APPEL.....	373
3- PEREMPTION D'INSTANCE	374
C- LA PRESCRIPTION	375
FICHE TECHNIQUE - SAISINE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES PAR LES SYNDICATS	376
FICHE TECHNIQUE - PRESCRIPTIONS EN MATIERE PRUD'HOMALE	378
PROCEDURE DE CONCILIATION	379
A- CONVOCATION DES PARTIES	379
B- AUDIENCE DE CONCILIATION.....	380
1- COMPOSITION DU BUREAU DE CONCILIATION ET D'ORIENTATION	380
2- TENTATIVE DE CONCILIATION	381
C- POUVOIRS JURIDICTIONNELS DU BUREAU DE CONCILIATION ET D'ORIENTATION	388
D- LA MISE EN ETAT DU DOSSIER ET L'ORIENTATION EN BUREAU DE JUGEMENT	391
F- CAS PARTICULIER DU LICENCIEMENT ECONOMIQUE.....	394
FICHE TECHNIQUE - NON COMPARUTION DES PARTIES DEVANT LE BUREAU DE CONCILIATION ET D'ORIENTATION.....	396
FICHE TECHNIQUE - PARCOURS – A MINIMA – D'UNE AFFAIRE DEVANT LE CPH	397
FICHE TECHNIQUE - MODELE ATTESTATION POLE EMPLOI.....	398

LES CONSEILLERS RAPPORTEURS	404
A- ORIGINE DES CONSEILLERS RAPPORTEURS	404
B- PROCEDURE	404
1- LORS DE LA MISE EN ETAT	405
2- DEVANT LE BUREAU DE JUGEMENT	406
3- FIN DE MISSION	406
4- RECOURS SUR LES DECISIONS	407
LA PROCEDURE DE JUGEMENT	408
A- COMPOSITION DU BUREAU DE JUGEMENT	408
B- PERIODICITE DES AUDIENCES DE JUGEMENT	410
C- PROCEDURE APRES LA MISE EN ETAT	410
D- PROCEDURE SANS LA MISE EN ETAT EN CONCILIATION	410
E- AUDIENCE DEVANT LE BUREAU DE JUGEMENT	411
1- CONVOCATION DES PARTIES	411
2- PROCEDURES DITES 'DIRECT BJ'	412
3- PROCEDURE PARTICULIERE EN MATIERE DE GARANTIE DES CREANCES SALARIALES	412
F- AUDIENCE ET SUIVI D'AUDIENCE	413
1- LA COMPARUTION DES PARTIES ET LEUR REPRESENTATION	414
2- L'AUDIENCE DE PLAIDOIRIE	414
3- CLOTURE DES DEBATS	415
4- LE DELIBERE	416
5- REFERENTIEL 'OBLIGATOIRE'	416
6- REMBOURSEMENT DES INDEMNITES A POLE EMPLOI	417
7- PRONONCE	418
8- DELIBERES AU 31 DECEMBRE	419
9- LA NOTIFICATION DES DECISIONS	421
FICHE TECHNIQUE - SAISINE EN 'DIRECT BJ' ET FORME DES REFERES	422
FICHE TECHNIQUE - NON-COMPARUTION DES PARTIES DEVANT LE BUREAU DE JUGEMENT	423
FICHE TECHNIQUE - REGLES DE STRUCTURATION ET DE CONSOLIDATION DES ECRITURES	424
FICHE TECHNIQUE - REFERENTIELS D'INDEMNITES AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE L'ARTICLE L1235-1 DU CODE DU TRAVAIL	425
FICHE TECHNIQUE - LES ELEMENTS DE LA REMUNERATION	428
FICHE TECHNIQUE - PROCEDURES EN DERNIER RESSORT AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES	431
FICHE TECHNIQUE - LA PROCEDURE COLLECTIVE	432
FICHE TECHNIQUE - LA PROCEDURE COLLECTIVE DEVANT LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES	433
LE REFERE PRUD'HOMAL	434
A- LA FORMATION DE REFERE	434
B- PROCEDURE DE REFERE	436
1- LA COMPETENCE	436

2- LA SAISINE DE LA FORMATION DE REFERE	439
3- LA CONVOCATION DES PARTIES.....	440
4- L'AUDIENCE DE REFERE ET LE PRONONCE DE L'ORDONNANCE.....	441
C- LA VOIE DU REFERE-PASSERELLE.....	442
D- LE REFERE EN LA FORME ET SON SUCESSEUR.....	443
1- LA PROCEDURE DITE DU 'REFERE EN LA FORME'	443
2- LA PROCEDURE ACCELEREE AU FOND	444
E- CAS PARTICULIER DE L'INAPTITUDE	445
1- REGLES.....	445
2- PROCEDURE	446
FICHE TECHNIQUE - COMPETENCES DU BCO, DES CONSEILLERS RAPORTEURS ET DE LA FORMATION DE REFERE	449
FICHE TECHNIQUE – PROCEDURE DE 'REFERE EN LA FORME' ET PROCEDURE ACCELEREE AU FOND	450
FICHE TECHNIQUE - PROPOSITION DE PROCEDURE DE REFERE-INAPTITUDE DEVANT LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES	452
FICHE TECHNIQUE - COMPARATIF DU REFERE-INAPTITUDE SELON L'ORDONNANCE N°2017-1387 DU 22 SEPTEMBRE 2017 AVEC CELUI DE LA LOI DU 8 AOUT 2016	453
<u>LE JUGE-DEPARTITEUR</u>	<u>457</u>
A- DESIGNATION DU JUGE DEPARTITEUR	457
B- SAISINE DU JUGE DEPARTITEUR ET AUDIENCE	457
<u>EXECUTION DES DECISIONS PRUD'HOMALES</u>	<u>459</u>
A- LES CONDITIONS DE CHAQUE TYPE DE DECISION.....	459
1- CONDITIONS PROPRES AUX JUGEMENTS	459
2- CONDITIONS PROPRES AUX ORDONNANCES DE REFERE	460
3- CONDITIONS PROPRES AUX ORDONNANCES DE BUREAU DE CONCILIATION	460
4- CONDITIONS PROPRES AUX DECISIONS DES CONSEILLERS RAPORTEURS	460
B- L'EXECUTION PROVISOIRE	461
C- L'ASTREINTE	462
1- DEFINITION	462
2- PROCEDURE	463
3- LIQUIDATION DE L'ASTREINTE.....	464
FICHE TECHNIQUE - L'EXECUTION PROVISOIRE.....	466
FICHE TECHNIQUE – L'ASTREINTE	468
<u>LES VOIES DE RECOURS</u>	<u>469</u>
A- UNE PROCEDURE ECRITE ADAPTEE AUX DEFENSEURS SYNDICAUX	469
B- LA POSTULATION NE S'APPLIQUE PAS AUX PROCEDURES PRUD'HOMALES	470
FICHE TECHNIQUE - L'APPEL EN PRUD'HOMMES	473
FICHE TECHNIQUE - SCHEMA EXPLICATIF DE LA POSTULATION	475

FICHES TECHNIQUES	476
FICHE TECHNIQUE - INTERETS LEGAUX.....	477
FICHE TECHNIQUE - RECAPITULATIF DU VOCABULAIRE.....	478
FICHE TECHNIQUE - DIFFERENTS DELAIS.....	480
FICHE TECHNIQUE - CALCUL D'UN DELAI	483
TEXTES EN VIGUEUR DEPUIS 2015	483
GLOSSAIRE	489
ACRONYMES	490
SITES INTERNET INDISPENSABLES	491